

Paris, le 14 janvier 2020
Communiqué de presse

LA FORMATION EN ENTREPRISE : LES DEFIS À RELEVER

Résultats d'une étude exclusive de l'Institut Mines-Télécom

Cette enquête consacrée aux défis à relever dans la formation en entreprise a été réalisée par l'Institut Mines-Télécom dans le prolongement de sa participation au projet "Osons l'industrie du futur" piloté par l'Alliance industrie du futur. Elle aborde notamment les thèmes de l'évolution des métiers et des compétences et comment s'y préparer à travers la formation.

Cette enquête s'adresse à l'ensemble des professionnels de la formation pour mieux appréhender les évolutions en cours dans ce secteur. Elle a été réalisée de juin 2018 à juin 2019 par Martine ASSAR, Chargée de mission « Formation, Métiers et Compétences » de l'Institut Mines-Télécom et Nabyla DAIDJ, Enseignante-Chercheuse à l'Institut Mines-Télécom Business School, L'objectif principal de cette enquête est de sensibiliser tous les opérateurs de formation aux transformations en cours dans le secteur de la formation, avec un paysage qui s'élargit à de nouveaux entrants (comme les entreprises) et qui intègre de nouvelles pratiques liées au numérique.

Évolution des métiers et des compétences attendues

Introduite dans la sphère du travail par le biais des nouvelles technologies, la transformation numérique induit de profonds changements sur la structure des emplois. La disparition de certains emplois (souvent peu qualifiés) est annoncée, tandis que de nouveaux métiers émergent exigeant de nouvelles compétences. On remarque en parcourant cette étude qu'il est nécessaire pour les salariés de se former tout au long de leur vie, que ce soit par la formation initiale, la formation continue ou l'autoformation. C'est une réalité aujourd'hui, les compétences techniques ne suffisent plus et doivent être combinées à des *softs skills* de plus en plus recherchées par les employeurs. Les opérateurs de formation ont, dès lors, tout intérêt à s'appuyer sur ces différents constats pour revoir leurs formations ou pour en créer de nouvelles qui soient plus en adéquation avec les besoins du marché.

Le digital accélérateur de la transformation

La pression du marché impose aux structures organisationnelles d'évoluer continuellement avec le développement de nouvelles technologies et des pratiques managériales. L'enquête démontre que le contexte de la transformation digitale a accéléré le processus. Certains facteurs, associés généralement à des structures agiles, avaient déjà été identifiés dans les années 1980 et 1990 (pratiques collaboratives, management plus horizontal par exemple). Non épargnés, les organismes de formation sont également appelés à revoir et repenser leur organisation pour gagner en agilité et pouvoir ainsi gagner en efficacité dans la mise en œuvre de parcours de formation plus innovants.

Les entreprises, nouveaux entrants sur le marché de la formation

Avec l'accélération de la transformation digitale, le secteur de la formation évolue très rapidement et la concurrence s'intensifie de plus en plus sur ce marché. L'évolution des besoins en compétences clés pour demain dans l'ensemble des secteurs est un sujet qui devient particulièrement stratégique pour

les entreprises car cela représente un fort enjeu de compétitivité. Ces dernières entendent bien investir le secteur de la formation pour mieux répondre à leurs besoins qui n'étaient pas totalement satisfaits jusqu'à présent. Dans notre enquête, nous constatons que pour mieux répondre à ces exigences d'identification de compétences et de formations nécessaires, les différents acteurs de la formation auront intérêt à coopérer entre eux et à jouer la carte de la complémentarité dans leurs offres de formation. Les grandes écoles et les universités sont loin d'être exclues de ce nouvel environnement et devraient davantage tenir compte de ces évolutions majeures dans leurs programmes même s'ils restent les garants de l'excellence académique.

Les entreprises ont besoin de former leurs salariés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et savoir-faire spécifiques, pour cela des structures de formation internes ont fait leur arrivée. Le concept d'organisation apprenante est plus que jamais d'actualité. La loi LCAP du 5 septembre 2018 réformant l'apprentissage et la formation professionnelle tient compte de cette évolution majeure et reconnaît le fait que les salariés soient davantage responsabilisés dans leur parcours de formation. C'est donc aux entreprises de les accompagner au mieux, ce qu'elles ont entrepris de faire grâce à la création de structures internes de formation.

Cette étude met en lumière d'une part, la mutation opérée par le numérique dans le secteur de la formation, et le positionnement dans ce nouveau contexte des acteurs traditionnels de la formation pour repenser leur place, leur rôle par rapport à des nouveaux concurrents qui vont bousculer ce secteur aidés en cela par la loi « Choisir son avenir professionnel » qui libéralise l'apprentissage et la formation : elle permet, entre autre, la création d'un CFA pour une entreprise sans l'autorisation de la région. La réflexion sur l'accompagnement au développement des compétences devient plus que jamais stratégique.

D'autre part, elle met en évidence les moyens nouvellement consacrés à la formation qui contribuent à diversifier les ressources, les modes et les rythmes d'apprentissage avec de nouvelles possibilités ouvertes à des pédagogies adaptatives et des parcours apprenants/utilisateurs plus customisés. En cela, les opérateurs traditionnels de formation ont également intérêt à diversifier leurs modalités d'apprentissage afin de mieux répondre aux besoins évolutifs de leurs apprenants.

Téléchargez l'étude et sa synthèse sur :

<https://www.imt.fr/formation/debouches-et-metiers/la-formation-en-entreprise-une-enquete-sur-les-defis-a-relever/>

Méthodologie de l'étude

<https://www.imt.fr/formation/debouches-et-metiers/la-formation-en-entreprise-une-enquete-sur-les-defis-a-relever/>

À propos de l'IMT : www.imt.fr

Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie, de l'industrie et du numérique, l'Institut Mines-Télécom est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche regroupant 8 grandes écoles, 2 filiales et un réseau de partenaires stratégiques et affiliés. Ses activités menées dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du numérique sont mises au service de la formation d'ingénieurs et de managers, de la recherche partenariale, de l'innovation et du soutien au développement économique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement stratégique sur les transformations majeures du XXI^e siècle : numériques, industrielles, énergétiques et écologiques, et éducatives. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, et créateur avec la TUM de l'académie franco-allemande pour l'industrie du futur, il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. L'IMT forme chaque année plus de 12000 étudiants, réalise près de 70 millions de contrats de recherche et ses incubateurs accueillent une centaine de start-up.

Contacts presse : Agence OXYGEN

Myriem Benseghir / Lucie Bocquier
+33 (0)1 84 02 11 32 / +33 (0)2 52 20 02 11
myriem.b@oxygen-rp.com / lucie@oxygen-rp.com